

L.N. MATTEI
CHEVALIER DE LA
LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DU
MÉRITE AGRICOLE

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY
EXPOSITION NATIONALE
COLONIALE MARSEILLE 1922
EXPOSITION COLONIALE
NATIONALE & INTERNATIONALE
DE PARIS 1931

40 DIPLÔMES
DE GRANDS
PRIX
MÉDAILLES
D'OR ET DE
VERMEIL

PARIS 1900
LONDRES 1908
BRUXELLES
1910
TURIN 1911



TÉLÉPH. : 04-95-56-60-30

CAP CORSE (APÉRITIF AU QUINQUINA) **L.N. MATTEI (BASTIA)**

Cap Corse Collectif : conditions de participation

Pour pouvoir être membre du « Cap Corse Collectif » chaque participant doit :

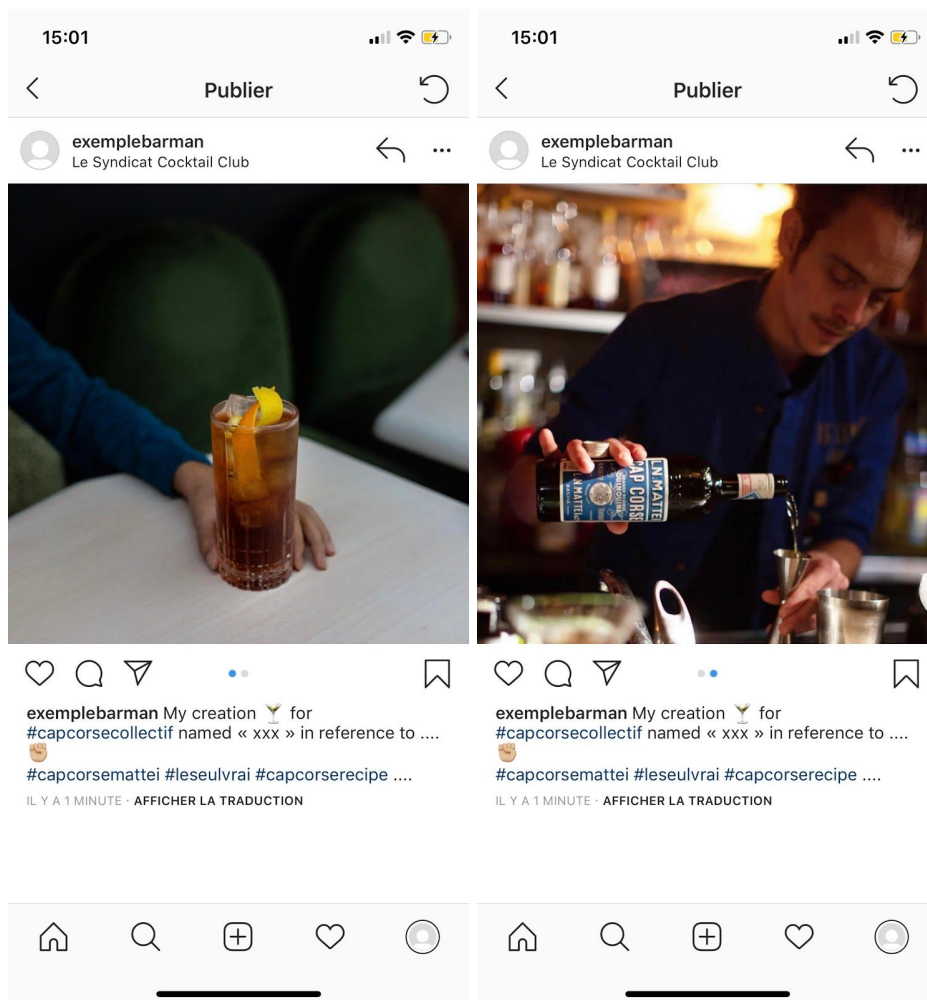
- Avoir au moins 21 ans au 1^{er} Janvier 2019
- Être bartender (H/F) professionnel exerçant dans un bar/hôtel/restaurant faisant des cocktails
- Etre abonné à la page @capmattei
- Promouvoir la création du collectif par les engagements suivants :
 - Lister au back bar le Cap Corse Mattei Grande Réserve Rouge & le Cap Corse Mattei Grande Réserve Blanc
 - Lister le cocktail créé pour la candidature avant le 12 mai sur un menu éphémère (ardoise ou autre) pendant une semaine au moins.
 - Lister et/ou avoir listé au menu 2019 un cocktail avec du Cap Corse Mattei Grande Réserve

Le cocktail créé pour valider la candidature au collectif doit respecter les critères suivants :

- Avoir un nom original
- Contenir au moins 3cl / 1 oz de Cap Corse Mattei Grande Réserve
- Mettre en avant l'identité du Cap Corse Mattei : ses origines et son terroir (fiches techniques disponibles sur demande)
- Évoquer visuellement l'île de Beauté
- Être présenté dans une courte description (moins de 100 mots)

Contribution demandée à chaque membre du « Cap Corse Collectif » :

- Publier les photos réalisées par le photographe professionnel lors de la séance de shooting dans un album photo sur le feed instagram et/ou Facebook du membre incluant la recette et la description du cocktail exemple ci-dessous :



L.N. MATTEI
DISTILLATEUR, INVENTEUR. *BASTIA (CORSE)*

Déroulement de l'élection des 10 membres d'honneur :

- L'ensemble des photos réalisées seront utilisées dans une story instagram sur le compte @capmattei qui servira à la présentation des créations de tous les membres pour que chacun puisse faire son choix
- Le jour du vote le 3 juin 2019 à Paris, le vote se fera en personne lors de la soirée de lancement du Cap Corse Collectif (les horaires et le lieu précis seront indiqués au plus tard 2 semaines avant l'événement)
- Seuls les membres du collectif peuvent voter, mais si un membre ne peut se déplacer à Paris le jour du vote, il pourra donner procuration à un mandataire désigné (autre membre du collectif ou représentant de la marque)
- Les impératifs suivants devront être respectés pour voter :
 - chaque membre vote pour une liste de 9 autres membres en plus de lui/elle-même (la liste complète des membres sera communiquée après le 12 Mai, après validation de l'ensemble des candidatures)
 - chaque liste doit inclure autant de membres exerçant dans le même pays que celui du votant que de membres exerçant à l'étranger (par ex., si le votant exerce en France, sa liste devra contenir exactement 4 autres membres exerçant en France, et 5 exerçant à l'étranger)
 - chaque liste doit être à parité homme/femme

** Pour garantir la parité homme/femme sur la liste issue du vote, les voix seront comptées séparément pour les femmes et les hommes puis les 5 femmes et les 5 hommes ayant le plus de voix seront élus*

** En cas d'égalité de voix entre plusieurs membres, le plus âgé est élu*

** Pour garantir un maximum d'équité entre les différents pays, pour que les bartenders exerçant dans un pays donné puissent faire partie des membres éligibles il faut que le collectif compte au moins 5 membres exerçant dans ce pays*

Résultats :

- L'ensemble des participants dont la candidature a été validée seront nommés membres du Cap Corse Collectif
- Les 5 hommes et les 5 femmes élus parmi les membres seront désignés **membre d'honneur** du Cap Corse Collectif et partiront pour une immersion totale d'une semaine en Corse.

- Cap Corse Collectif, association non déclarée -
collectif@capcorsemattei.com